

Termes de référence - Expertise court-terme
**Un cadre infirmier international pour la Définition de la Stratégie
Nationale des urgences pré per post hospitalières en Guinée**

Référence :	Un cadre infirmier international pour une mission d'étude comparative + définition de la stratégie nationale des urgences et son schéma directeur
Domaine :	Santé / Renforcement des systèmes de santé
Intitulé du poste :	Un cadre infirmier international pour une mission d'étude comparative + définition de la stratégie nationale des urgences et son schéma directeur
Pays :	Guinée
Durée de la mission :	De 20 à 30 jours ouvrés, dates de mission à définir sur une période maximum de trois mois de décembre à février 2021.

I. Contexte

a. Pays

Le système de santé guinéen est peu performant et fortement dégradé depuis les années 1990, du fait de son sous-financement chronique, de ses ressources humaines et financières limitées, de la vétusté et de l'insuffisance des infrastructures sanitaires, et du manque de gouvernance et de leadership. La crise engendrée par la Maladie à Virus Ebola (MVE) qui a frappé la Guinée entre décembre 2013 et décembre 2015, a confirmé l'extrême faiblesse et le dysfonctionnement du système de santé publique. Cette situation s'est dégradée après l'épidémie, suite aux nombreux décès au sein du personnel de santé, à la fermeture d'établissements sanitaires, et à la perte de confiance de la population dans les services de soins.

La problématique des urgences est l'une des priorités du ministère de la santé de Guinée dont l'orientation stratégique n°1 du PNDS 1 2015/2024 vise à assurer un « Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d'urgence ». Dans le cadre de la mise en œuvre de sa lettre de mission, le ministère de la santé, à travers la Direction nationale des établissements hospitaliers et de l'hygiène sanitaire (DNEHHS) a initié en 2017 un programme d'amélioration des urgences hospitalières. Ce programme a pour objectif général de contribuer au développement d'une offre de soins de qualité et diligents pour réduire les taux de mortalité et de complications dans les services d'urgences hospitalières. Les trois composantes de ce projet sont les suivants :

- La réorganisation des urgences ;
- La mise en place des ressources essentielles ;
- Le suivi et l'évaluation des performances.

En octobre 2017, des contrats de performances des services des urgences avec les Directeurs d'hôpitaux ont été signés. Ces contrats ont porté sur un certain nombre de résultats à savoir :

- Atteindre un taux de conformité des installations à 80% au moins par rapport aux normes établies ;
- Avoir un taux de disponibilité permanente de 90% en produits pharmaceutiques destinés aux urgences conformément à la liste définie,
- Atteindre un taux de rationalisation des soins de 90% au moins.

Des supervisions ont été organisées depuis cette date pour mesurer l'effectivité de l'amélioration de la prise en charge des patients aux urgences. De nombreux points positifs ont été identifiés, mais les défis à relever sont encore importants tant en termes d'organisation du fonctionnement des services qu'en termes de qualité technique de la prise en charge.

b. Intervention d'Expertise France en Guinée

Expertise France est l'agence française d'expertise technique internationale, issue de la fusion, le 1^{er} janvier 2015, des 6 principaux opérateurs français d'assistance technique. Son mandat est d'accompagner les pays partenaires dans le renforcement de leurs politiques publiques.

Le département Santé travaille sur le renforcement des systèmes de santé, notamment la formation des ressources humaines en santé, les questions de gouvernance et d'appui institutionnel.

Expertise France est présente en Guinée depuis avril 2015 et a démarré ses interventions dans le cadre de la riposte française à la maladie à virus Ebola. Expertise France intervient comme opérateur auprès du Ministère de la santé guinéenne et l'accompagne dans la mise en œuvre de plusieurs projets qui contribuent à la résilience du système de santé guinéen et à son renforcement.

Par ailleurs, à travers le département Gouvernance économique et financière, Expertise France appuie le Ministère de l'Economie et des finances guinéennes pour renforcer la fiscalité et mettre en place des corps de contrôle efficaces (Cour des comptes et Inspection générale des finances et de l'Etat).

c. Projet Pilote de renforcement des services d'urgences pré, per et post hospitalière dans 6 établissements hospitaliers en Guinée.

Dans le cadre de l'orientation stratégique n°1 du PNDS 1 2015/2024 qui vise à assurer un « Renforcement de la prévention et de la prise en charge des maladies et des situations d'urgence », et à la demande du ministère de la santé guinéen, Expertise France a effectué en 2017-2018 un état des lieux sur les urgences pré, per et post hospitalières de six (06) hôpitaux du pays (hôpital national Ignace Deen, hôpital national Donka, CMC de Ratoma, hôpital régional de Labé, hôpital régional de Kankan et hôpital préfectoral de Siguiri).

Cet exercice avait pour objectifs :

- 1- De faire l'état des lieux du service des urgences de 6 sites hospitaliers de 3 régions
- 2- D'évaluer la liste des besoins en ressources humaines, formations, matériels, infrastructures, consommables pour améliorer le service des urgences
- 3- D'établir l'état des lieux du schéma régional des urgences et de proposer des solutions dans le contexte guinéen
- 4- D'établir un ensemble de propositions stratégiques et opérationnelles dans le but d'améliorer la PEC des patients au service des urgences des hôpitaux cités.

Les résultats de cet état des lieux ont permis d'élaborer et de proposer pour validation aux autorités sanitaires guinéennes, un plan d'intervention pour le renforcement et la réorganisation de ces services d'urgence en intégrant le rôle de la direction régionale de la Santé (DRS)/direction de la santé de la ville de Conakry (DSVCO) et la tutelle sur la coordination des services.

Expertise France, au regard de la confiance et de l'expérience acquises auprès des autorités politiques et sanitaires guinéennes, à travers la mise en œuvre des projets initiés dans le contexte Ebola et post-Ebola, a été contacté par le Ministère de la santé pour l'aider à améliorer l'offre et la qualité des services d'urgences hospitalières. Le plan d'intervention pour le renforcement et la réorganisation des services d'urgences élaboré a été soumis et validé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) de la France pour un financement de 688 000 euros.

Suite à des discussions avec le ministère de la santé et ayant connaissance de l'intérêt de partenaires techniques et financiers sur la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur les urgences, il a été décidé de tenir compte du travail mené par l'ONG Les Enfants de l'Air (EDA) dans la région de Kankan et de Siguiri, en les intégrant au projet global.

En effet, l'ONG EDA appuie depuis 2017 un projet de renforcement des urgences de l'hôpital régional de Kankan et de l'hôpital préfectoral de Siguiri (Haute-Guinée) avec un volet relevage des accidentés de la route, en partenariat avec le ministère de la santé publique guinéen, le ministère de l'administration du territoire et la direction nationale de la protection civile. Travailler sur des actions déjà en cours, construites avec les acteurs locaux, a semblé être un gage de cohérence et de pérennité pour l'action menée. C'est dans ce contexte qu'Expertise France a décidé de financer une partie des actions d'EDA pour déployer l'ensemble du dispositif hôpital régional de Kankan/hôpital préfectoral de Siguiri, également pour soutenir la mobilisation des différents corps d'Etat et mener un travail de capitalisation sur les actions entreprises afin d'alimenter d'expériences pratiques et en régions, l'élaboration et de définition d'une stratégie nationale.

d. Cadre logique du projet.

Objectif général : Définir le cadre stratégique global du renforcement des urgences pré, per et post hospitalière en Guinée et son opérationnalisation (schéma directeur).

Objectifs Spécifiques :

- **OS 1 :** Définir une stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur
- **OS 2 :** Poursuivre la mise en œuvre des actions pilotes d'organisation des urgences dans la région de Kankan et Siguiri (*objectif porté par l'ONG Les Enfants de l'Air (EDA)*) ;
- **OS 3 :** Renforcer les capacités du personnel médical et paramédical des structures appuyées

Résultats Attendus :

- **Résultat 1** : une stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur sont élaborés et validés ;
- **Résultat 2** : des actions pilotes menées sur Kankan et Siguiiri permettent d'alimenter la réflexion sur la stratégie nationale ;
- **Résultat 3** : des propositions de structuration d'une filière de formation sont réalisées et des formations complémentaires sont organisées à l'attention des personnels médicaux et paramédicaux des structures sanitaires appuyées.

II. Objectif général de la mission

Contribuer à l'amélioration des urgences pré et post hospitalière dans les établissements de soins en Guinée.

Objectifs spécifiques de la mission

La mission doit permettre de :

- Récolter des données et éléments terrain permettant d'actualiser les conclusions de l'état des lieux de 2017 -2018 de Conakry
- Récolter des données et éléments terrain permettant de dresser le diagnostic comparatif des urgences à Conakry, Labé, Kankan et Siguiré
- Réaliser l'étude comparative de la situation de ces régions concernant l'organisation des urgences
- Réaliser et proposer une trame de document de stratégie politique nationale des urgences aux autorités
- Participer à l'atelier de définition et la validation de la stratégie des urgences et de son schéma directeur

III. Description de L'activité

Activité 1 : Mission d'Etude comparative de la situation des Urgences à Conakry, Kankan, Labé et Siguiré

Cette mission intégrera 3 sous-activités spécifiques :

Activité 1.1 : Actualisation des conclusions de l'état des lieux mené en 2017-2018 :

Après étude du document datant de 2018, il s'agira premièrement d'actualiser et d'approfondir les conclusions de l'état des lieux à Conakry, qui soulignait notamment la complexité de la mise en place d'un dispositif de relevage à Conakry. Il a été convenu avec le ministère de la santé que cette activité consisterait davantage à apprécier les éventuels changements dans la situation actuelle des urgences (par rapport à celle décrite dans l'étude initiale) qu'à produire un nouveau document d'analyse situationnelle. Il s'agira de préciser la disponibilité de l'offre en soins en Urgences, les conditions d'utilisation des véhicules, la sectorisation, les modalités d'intervention, le système d'alerte et la mise en place d'une plateforme d'appel et de gestion de l'acheminement des victimes dans les hôpitaux, l'identification des coûts d'investissement et de fonctionnement, les modalités de mise en place du dispositif.

Activité 1.2 : Une analyse de la situation des urgences à Labé

Labé a été ciblé comme quatrième zone d'intervention du projet pilote. Seulement, il y a peu d'éléments attestant de la situation quant à l'organisation des Urgences. Il est donc pertinent de se nourrir de la méthodologie et des conclusions de l'étude de Conakry pour dresser un bilan de la situation de Labé.

Activité 1.3 : Une analyse spécifique d’actions menées au niveau de la région de Kankan, Siguiri

Cette activité permettra de compléter les deux premières, et d’alimenter la réflexion sur la situation quant à la prise en charge des urgences dans les régions spécifiques de Kankan et Siguiri, où des actions sont déjà menées depuis quelques années. En effet, l’ONG EDA, partenaire du projet, appuie depuis 2017 un projet de renforcement des urgences de l’hôpital régional de Kankan et de l’hôpital préfectoral de Siguiri (Haute-Guinée) avec un volet relevage des accidentés de la route, en partenariat avec le ministère de la santé publique guinéen, le ministère de l’administration du territoire et la direction nationale de la protection civile. Travailler sur les actions déjà en cours, construites avec les acteurs locaux, a semblé être un gage de cohérence et de pérennité pour la structuration de la stratégie nationale des urgences.

Il s’agira donc de dresser une étude comparative des différentes régions.

Activité 1.4 : Un atelier de capitalisation sur la situation des Urgences à Conakry, Kankan, Labé et Siguiri

Au terme de cette analyse, un atelier de capitalisation aura lieu afin de revenir sur les acquis et déterminer les priorités en matière de prise en charge et d’organisation des urgences dans cette région. Les autres acteurs présents sur la zone (ONG les Enfants de l’Air) et les parties prenantes (La Direction Nationale de la protection civile , Ministère de l’administration et du territoire , Ministère des télécommunications ,Ministère de L’éducation Nationale , Syndicats des transporteurs, ANSS (ERARE) , la Croix rouge Guinéenne OIM , OMS) seront également impliqués dans la réflexion (participation à l’atelier final capitalisation/analyse qui constituera le laboratoire pour alimenter la définition de la stratégie nationale des urgences et son schéma directeur

Activité 2 : Définition de la stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur

Activité 2.1 : Appuyer l’édification un premier document de stratégie nationale des urgences pre- per et post hospitalières en Guinée :

L’ensemble des activités précédemment décrites visera à nourrir les réflexions et le travail de l’expert en capitalisation, pour l’élaboration d’une trame de stratégie nationale qui devra entre autres couvrir :

- Des éléments de faisabilité/opérationnalisation,
- Des éléments de gouvernance, y compris une stratégie de communication inclusive à l’adresse de la population,
- Des éléments de définition du cadre de performance (système de renseignement des indicateurs spécifiques aux urgences sur la base de données de santé publiques spécifiques, intégration des indicateurs dans le système national d’information sanitaire)

Plus spécifiquement il s'agira de :

- L'organisation des urgences hospitalières en prenant en compte les contraintes du système de santé (statut des EPA, RHS, financement, recouvrement, approvisionnement etc.).
- Approfondir des réflexions le sujet des subventions pour financer le préhospitalier, le centre d'appel.
- La proposition de mise en place d'un SAMU (Service d'aide médicale urgente) dont son opérationnalisation émane d'une forte volonté politique, gouvernementale et financière.
- La prise en compte de tous les types d'urgences, à la fois les pathologies prises en charge le plus fréquemment aujourd'hui au niveau des services des urgences (pathologies traumatiques, cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux, neuro-paludismes , urgences chirurgicales viscérales.....) ; un focus spécifique sera fait sur l'articulation avec la gestion des crises sanitaires et leur incidence sur l'organisation et le financement des urgences hospitalières (par exemple crise EBOLA). En effet, la crise EBOLA qu'a connu la Guinée entre 2014 et 2016 a montré que le dysfonctionnement des services des urgences dans les structures de soins, le manque de moyens humains et matériels, ont été des facteurs favorisant la propagation du virus. Il s'agira d'intégrer à la réflexion l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) qui supervise aujourd'hui le dispositif de gestion des urgences sanitaires (COU, ERARE/EPARE et des CT-epi) afin de préciser les nécessaires interactions avec les urgences hospitalières.
- La problématique des urgences obstétricales vues ou non vues dans les structures hospitalières lors de l'état des lieux initial.
- L'élaboration d'un plan de communication vers le public sur la prise en charge des urgences vitales, mobilisation des acteurs de la société civile et des services publics susceptibles de manipuler des victimes (pompiers, sécurité civile, Croix Rouge guinéenne...), production de données sur les causes des urgences évitables en vue de la mise en place d'actions interministérielles de protection de la santé.
- Un focus sur les orientations de formation continue via L'IPPS.

Activité 2.1 : Participation à un atelier national pour la définition d'une stratégie nationale sur les urgences hospitalières et son schéma directeur

L'atelier national visera à partager et débattre, avec l'ensemble des parties prenantes identifiées en lien avec le ministère de la santé guinéen, des options documentées pour la proposition de politique nationale et de schéma directeur issus de la mission d'étude de préfiguration.

Activité 2.2 : Participation aux réunions de validation de la stratégie nationale

Une fois les résultats/échanges de l'atelier de définition de la stratégie nationale pris en compte, une série de réunions se tiendra avec les parties prenantes décisionnaires pour validation des orientations de la stratégie nationale et de son schéma directeur, puis pour valider les documents de stratégie finalisés sur la base des orientations retenues.

IV. Résultats attendus de la mission

- Une étude comparative de la situation des Urgences dans les zones d'intervention est disponible
- La restitution de l'étude est réalisée
- La stratégie nationale des urgences ainsi que son schéma directeur sont définis

V. Relations de travail

L'expert travaillera, en lien avec l'équipe projet, sous la supervision de la Direction nationale des établissements hospitaliers et de l'hygiène sanitaire, en collaboration avec toutes les autres parties prenantes.

L'expert travaillera en étroite collaboration avec deux experts nationaux (un médecin urgentiste et un cadre infirmier) et deux experts internationaux (un médecin urgentiste et un expert en capitalisation – santé publique) qui seront également mobilisés pour appuyer l'étude comparative et la définition de la stratégie nationale.

Ils assureront particulièrement le lien avec les partenaires institutionnels et les partenaires techniques.

VI. Méthodologie et lieu de travail

Entretiens et présentation de la mission auprès des autorités Ministère de la Santé et les autorités locales sur Kankan et Siguiri :

- Entretiens ouverts avec les représentants de la DSVCO, DRS, la direction de l'hôpital, le(s) administrateurs de l'hôpital, le personnel médical et paramédical du service des urgences des établissements hospitaliers ciblés par la mission
- Des entretiens plus ciblés sont conduits avec le personnel administratif et médical/paramédical des urgences à partir des guides d'entretien établis avant le départ en mission
- Des entretiens avec l'équipe Projet EDA sur place et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet (UPC + les membres du Copil)
- Débriefing des missions auprès de la Direction Nationale des Etablissements Hospitaliers et Hygiène Sanitaire
- Revue documentaire similaires
- Débriefing avec les autorités régionales sanitaires et des hôpitaux ciblés avant le retour sur Conakry, présentation des résultats sur l'état des lieux seulement
- Tenue d'un atelier de restitution
- Tenue d'un atelier définition et validation de la stratégie nationale des urgences

VII. Livrables attendus de la mission

En lien avec les autres experts mobilisés sur cette mission, il s'agira de produire les documents suivants :

- Document de la stratégie nationale des urgences et de son schéma directeur
- Rapport d'expertise de l'étude comparative de la situation des urgences sur Conakry, l'analyse de Kankan/Siguiri et l'analyse de Labé
- Rapport de l'atelier de capitalisation
- Rapport final de la mission

IX. Langues

Française

X. Exigences du poste/Profil du consultant international

a. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme de cadre infirmier, Santé Publique, Urgentiste de préférence, idéalement dans le domaine des sciences de la santé (Humaine)
- Expertise avérée en organisation, au bon fonctionnement des urgences et politique de Santé
- Avoir une bonne connaissance des systèmes de Santé humain
- Avoir une expertise avérée dans la mise en place d'un SAMU
- Avoir au moins de 05-10 ans d'expériences professionnelles confirmées dans le domaine de la médecine d'urgence et en santé publique.
- Avoir une expérience dans la rédaction des documents stratégiques et dans la réalisation des missions diagnostics pour le secteur de la Santé
- Avoir travaillé avec les programmes de développement dans les secteurs de la santé humaine, niveau International et/ou Guinéen.
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction en Français.
- Avoir de bonnes capacités en Gestion des ressources humaines
- Avoir une bonne capacité en management des projets
- Maîtriser l'outil informatique, Environnement Windows : Word, Excel, Power Point, internet

b. Documents à fournir par l'expert

- CV, avec références correspondant aux travaux de même nature déjà réalisés
- Offre technique incluant la méthodologie précise et précisant en particulier les outils et un programme de travail ;
- Offre financière détaillée
- Disponibilités

c. Disponibilité, dates de mission :

Dates à déterminer sur une période de 3 mois, de décembre à février 2021

XI. Budget et rémunération

L'offre financière de l'expert sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération d'Expertise France, qui se réserve le droit de négocier le montant.

La rémunération sera basée sur la soumission et l'acceptation des livrables et sur le nombre de jours travaillés avec fourniture des pièces justificatives correspondantes.

Les dossiers de candidatures seront à adressés au plus tard le 5 Décembre 2021